MAIRIE
de
CAMPUGNAN

Campugnan

Bulletin Municipal #24

À venir...
sur Campugnan

CINÉMA
PLEIN AIR

La commune organise son 1er ciné plein air. Pour cette première, c'est le film familial COCO qui a été choisi. Venez dès 19h30 au village mexicain puis diffusion du film à 22h30. La séance est gratuite et ouverte à tous.

1er juillet 2022

Expo photo
Le Mouvement

Retrouvez l'expo photo du PCLE du 5 au 23 septembre dans la salle du conseil municipal. Rencontre avec les artistes autour d'un café le mardi 13 septembre. Dévernissage avec vin d'honneur le vendredi 23 septembre.

Thème : le mouvement

BALADE
NATURE

Cette balade vous est proposée en toute simplicité sur les chemins de la Commune. Le but est de se retrouver sur le point de départ, marcher un bout de chemin et de prendre un apéritif mérité, le tout : ENSEMBLE

18 septembre 2022

REPAS
DE FRUITS DE MER

Souvent complets, les repas de fruits de mer de **l'Entente des Chasseurs** ont depuis des années un franc succès.

03/07/2022 - 07/08/2022

CARWASH
SOLIDAIRE

Armés d'éponges et jets d'eau, A **« la sauce » des parents** vous propose de laver votre voiture lors du Carwash solidaire.

04/09/2022

REPAS
CLUB DE L'AMITIÉ

Repas dansant proposé par le **Club du 3ème âge** avec traiteur et orchestre.

16/10/2022

REPAS
COMITÉ DES FÊTES

Repas dansant proposé par le **Comité des fêtes** avec traiteur et orchestre pour animer votre samedi soir.

19/11/2022

MARCHÉ
DE NOËL

2ème édition du Marché de Noël d'A **« la sauce » des parents** avec stands, et concert.

26/11/2022

Edito

« Mesdames, Messieurs,
chers administrés,

Nous semblons avoir quitté la période sombre du covid, en espérant que cette épreuve soit bel et bien derrière nous Cette année marquerait-elle le début d'un renouveau? Les difficultés perdurent malgré tout mais la levée des restrictions sanitaires permet de renouer petit à petit avec les activités sociales. Nous en avons perdu l'habitude, comme le simple fait de se faire la bise et pourtant, le lien social est important, en particulier en période de crise.

C'est pour cela que cette année nous avons souhaité programmer de nouveaux évènements, inédits pour la plupart, comme le cinéma en plein air, habituellement organisé par de plus grosses collectivités.
Entre les manifestations municipales et associatives, nous vous invitons à regarder avec attention l'agenda et repérer les celles qui peuvent vous intéresser, et dont nous nous réjouissons qu'elles puissent de nouveau être organisées !

Du côté budget, la Commune est en bonne santé financière et nous nous attachons à maintenir un cap modeste dans nos projets et travaux afin de garantir un endettement moindre. C'est pour cela, que pour la 8ème année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et ce, malgré la suppression de la taxe d'habitation *(et dont la compensation est figée depuis 2017).*

Comme à chaque édition estivale, je vous souhaite une très belle lecture et un été radieux. »

SOMMAIRE

p.4 Budget 2022

p.7 Projet de réforme de la collecte des ordures

p.8 Pendant ce temps sur Campugnan

p.10 Coup d'œil

p.12 Annuaire des entreprises

p.13 Mes mémos

p.16 PLUi-H

p.18 Associations

Le Maire
Gilles LAE

Budget 2022

Comprendre le BUDGET COMMUNAL

Dépenses de FONCTIONNEMENT

311 650 €
Fonctionnement des services

- Fournitures et entretien petit matériel et véhicules
- Masse salariale
- Fluides, carburants, frais de télécomm. et d'affranchissement
- Cotisations d'assurance
- Médecine du travail

17 400 €
Scolaire et périscolaire

- Dépenses de fournitures
- Transports
- Nourriture

12 500 €
Vie sociale et associative

- Subventions aux associations
- Fêtes et cérémonies

25 000 €
Entretien de la Commune

- Dépenses liées aux espaces verts (plantes, produits de biocontrôle,...)
- Bâtiments publics (télésurveillance, petites réparations)
- Fauchage et fournitures de

28 200 €
Intervenants extérieurs

- Parutions dans la presse
- Prestations de service, contrats et honoraires
- Cotisations aux organismes

4 450 €
Frais et taxes

- Taxe foncière
- Frais bancaires et intérêts d'emprunt
- Créances non recouvrées

54 409,67 €
Autres frais

- Dépenses imprévues
- opération d'ordre budgétaire
- Financement de l'investissement

Recettes de FONCTIONNEMENT

110 399,67 €
Autofinancement

- Excédent de fonctionnement 2021 reporté après dotation en capitaux d'investissement

14 650 €
Redevance des services

- Factures de cantine
- Concessions au cimetière
- Location du logement communal
- Location de la salle des fêtes

168 000 €
Impôts et taxes

- Part communale des impôts locaux (Taxe foncière bâti et non bâti, compensation de la Taxe d'habitation)
- Attribution de compensation de la CCB
- Taxe sur les pylônes

15 000 €
Remboursement sur salaire

- Remboursements d'assurance pour personnel en arrêt de travail

154 550 €
Dotations et subventions

- Part communale des impôts locaux (Taxe foncière bâti et non bâti, compensation de la Taxe d'habitation)
- Attribution de compensation de la CCB
- Taxe sur les pylônes

Bilan 2021 : les chiffres clés

Excédent de fonctionnement brut

Dépenses - recettes + excédent 2020

180 399,67€

Contre 143 718,68€ en 2020

Dont **Autofinancement d'investissement**

Travaux et acquisitions financés sans subventions

83 724,37€

Contre 62 701,00€ en 2020

Et un de moins !

Au 1er janvier 2022, c'est avec **un emprunt de moins** que la Commue repart sur un nouveau budget.

Le taux d'endettement par habitant au 31/12/2022 passera donc à **196,49 €***

Soit une baisse de **41,76 % en 10 ans.**

*encours de la dette = capital total restant dû.

Des économies d'énergie sur l'éclairage public

Depuis 2014, la Commune est engagée dans la transition énergétique de son parc d'éclairage public.

Sur les **78 points lumineux** que compte le territoire, la totalité des foyers « *à remplacer d'urgence* » a été remplacée.

Il s'agissait surtout de lampes à vapeur de sodium, désormais interdites car hautement énergivores ou encore les points en très mauvais état.

Le changement est **systématiquement fait en LED** soit 34 à ce jour.

44 sont encore à passer en LED et un budget d'environ 4 000 € est consacré chaque année à ce projet. Cela permet de ne pas impacter le budget sur un seul exercice (environ 700 € par lampe soit 30 800 € restant à financer).

Dépenses d'INVESTISSEMENT

44 332,63 € — Voirie

10 645 € — Bâtiments communaux

3 250 € — Éclairage public

14 780 € — Défense contre l'incendie

51 593,10 € — Opérations financières

- Solde déficitaire 2021
- Dépenses imprévues
- Remboursement d'emprunt

Recettes d'INVESTISSEMENT

95 224,37 € — Autofinancement

22 760 € — Subventions

- Fonds D'Aide à l'Équipement Communal (Département de la Gironde)
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Préfecture de la Gironde)
- Fonds d'Extension et de Modernisation des Réseaux Électriques en Blayais (Syndicat d'Electrification du Blayais)

14 000 € — Reversements

- FCTVA (remboursement de la TVA sur les travaux et acquisitions)
- Part communale de la taxe d'aménagement

4 997 € — Opérations d'ordre

Biens sans maîtres

Résultats d'une longue procédure

Nous vous en parlions dans le #23 de décembre 2021 : **la procédure BIENS SANS MAÎTRE.**

L'intégration des parcelles issues de la procédure dans le domaine privé communal a été faite par arrêté en date du 14 mai 2022.

A cette date, les biens étaient alors disponibles à la vente.

En effet, le but de cette procédure n'était pas de conserver ces parcelles mais de pouvoir donner une destination à ces biens à l'abandon et éviter ainsi certaines friches.

La procédure a coûté environ 5 500 € à la Commune (frais de publication dans la presse, mission SAFER, demandes de renseignements au Service de la Publicité Foncière - 12€ par parcelle, envois recommandés, etc...).

Toutes les parcelles ont été mises en vente pour un total de 7 740,00 €, permettant ainsi de couvrir les frais engendrés.

A ce jour, toutes sont en cours d'acquisition.

Impôts locaux : 8ème année consécutive sans augmentation des taux communaux

Les taux d'imposition de la part communale n'ont pas augmenté. **Attention**, cela ne signifie pas pour autant que votre Taxe foncière ou d'Habitation *(pour ceux qui la reçoivent toujours)* n'augmente pas.

Pourquoi?

RAPPEL : La taxe d'habitation

Depuis 2018, la taxe d'habitation baisse progressivement pour l'ensemble des Français. En 2021, 80 % des Français ne la payaient plus. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement était de 30 % en 2021. Il sera de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Augmentation des impôts : plusieurs facteurs pris en compte

• Votre taxe foncière peut augmenter en cas de modification de la valeur locative (travaux d'agrandissement, d'amélioration, etc...).

• Les impôts locaux sont divisés en plusieurs parts : Communale (celle-ci n'a donc pas augmenté depuis 2015) et Intercommunale.

• L'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé sur un an ressort à +3,4%, soit un coefficient de revalorisation de 1,034, qui correspond aussi à l'augmentation des bases d'imposition hors évolutions physiques.

SMICVAL

Vers une réforme de la collecte des ordures ménagères

Le SMICVAL a lancé une enquête fin 2019 auprès des usagers pour connaitre leurs souhaits et leur vision de la gestion des déchets dans l'avenir.

Au vu de ces résultats, le SMICVAL a adapté sa nouvelle ligne de conduite.

Un des points qui ressort de cette réforme est le projet de changement lié à la collecte des ordures ménagères en porte à porte.

Suite à une première rencontre avec les maires du territoire, le SMICVAL a souhaité rencontré l'ensemble des conseillers municipaux pour exposer ce projet, lors de la réunion du 14 juin dernier.

Ainsi, il serait envisagé de supprimer la collecte en porte à porte des ordures ménagères, au profit de points d'apport, à l'instar du verre, déposé en collecteur collectif.

Le SMICVAL s'est engagé à communiquer dès que possible auprès de la population. Nous attendons également plus de précisions sur le projet car sans de plus amples informations, le conseil municipal ne partage pas le point de vue du SMICVAL sur cette réforme.

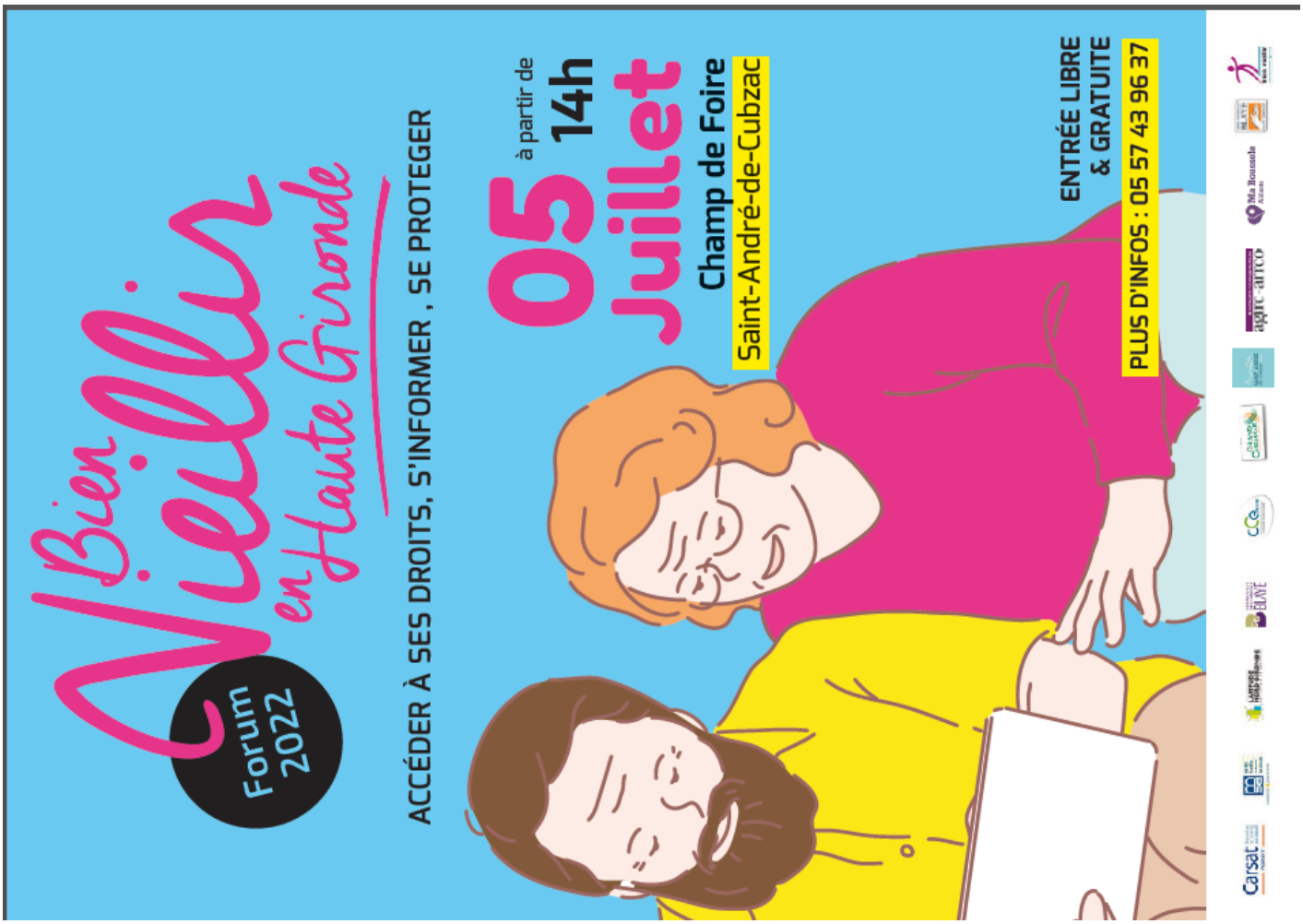

Pendant ce temps
Sur Campugnan

Chasse
à l'œuf

Sous forme de chasse au trésor, les enfants ont dû résoudre des énigmes et déchiffrer la carte des pirates pour trouver leur récompenses.

Démo broyage

Démo avec le Smicval et l'Association Isle et Dronne afin de promouvoir l'intérêt du paillage et impulser le changement de pratique vis à vis de la matière organique !

Bourse
aux plantes

Première bourse aux plantes sous forme de café rencontre.
Des échanges de graines et de conseils ont pu être faits.

A retenir de cette journée : le lancement de la **grainothèque**
On vous en parle juste après dans la rubrique « un coup d'œil sur… »

Cérémonie
du 8 mai

La fête des Voisins
Le Retour

Sortie de fin d'année au ciné !

Le dernier jour avant les vacances de Noël est depuis plusieurs années un moment de loisir pour les enfants de l'école, offert par A « LA SAUCE » DES PARENTS.

Cette année, l 'asso a préféré, faute de temps, programmer une sortie ciné. *Encanto,* le dernier film DISNEY est sorti au bon moment et a plu autant aux grands qu'aux plus petits.

Jardiniers en herbe ou confirmés,
un nouveau service pour vous à la Mairie :

GRAINO THÈQUE

DÉPOSEZ PRENEZ ÉCHANGEZ

Les graines qui vous plaisent.

AVEC LE COFFEE TRUCK UNE PAUSE DÉTENTE TOUS LES MARDI

Retrouvez Luis et Céline **chaque mardi après-midi de 14h à 17h30 dans le parc de la Mairie.**

Pourquoi pas prendre un café à la débauche ou le goûter avec les enfants à la sortie de l'école?

Dégustez des valeurs sûres ou laisser le Barista vous surprendre avec des mélanges étonnants comme le café à *l'orangina* !

@Avoirungrain

Potager Scolaire

Entretenu avec soin par les enfants et leurs enseignants, le potager scolaire prend forme et les résultats sont très rapides !

Les enfants pourront également profiter des fraises et framboises.

Coup d'œil

#Recyclage challenge

En partenariat avec l'Association des Maires de Gironde, ORANGE a lancé le **Recyclage challenge**. La Commune de Campugnan a choisi de participer au concours cette année afin de tenter de emporter un prix.

Pour participer, fouillez dans vos placards à la recherche de vieux téléphones portables et leurs accessoires et déposez-les à la Mairie.

La borne de collecte restera ensuite sur place, pour proposer, en plus des bouchons, cartouche et piles, une solution de recyclage à ces objets.

« OUI PUB »

Ce dispositif est une expérimentation de 3 ans qui s'inscrit dans le cadre de la Loi Climat et Résilience. Le SMICVAL a été choisi pour faire partie des territoires pilotes. Désormais, les publicités ne vous serons plus distribuées sauf si vous disposez d'un OUI PUB sur votre boîte aux lettres.

1er mai 2022 : Début de l'expérimentation

1er sept. 2022 : Début d'interdiction de distribution de publicité non adressée.

Nouveau professionnel de santé sur la Commune :

Aymeric DOMIS : kinésithérapeute

Monsieur DOMIS consulte sur rendez-vous à son domicile et se déplace également pour des consultations extérieures.

aymeric.domis@gmail.com

Route des Terres Noires (lieudit La Botte):

Stationnement interdit

Sur une portion de la Route des Terres Noires, entre le n°108 et le numéro 242, le stationnement sera désormais interdit par arrêté municipal du 24 mai 2022.

Cette décision fait suite à des stationnements gênants et répétés.

Association cherche bénévoles !

Le Club de l'Amitié, cherche de nouveaux membres et éventuellement de nouveaux bénévoles, qui pourraient les aider lors de l'organisation des évènements!

Merci de vous rapprocher de la Mairie pour être mis en contact avec la Présidente, Madame DAGNAS.

La table de Lise

Tarte aux fraises et mascarpone

Ingrédients :

1kg de petites fraises
1 sachet de sucre vanillé
200gr de biscuits thé (Lu®)
70gr de sucre glace
130gr de beurre
55gr de sucre en poudre
340gr de mascarpone

1. Faire fondre le beurre
2. Passer les biscuits au mixeur et les réduire en miettes
3. Dans un récipient, mélanger les miettes et le sucre
4. Ajouter le beurre fondu et remuer pour obtenir une texture « sable mouillé »
5. Répartir ce sable au fond d'un moule à tarte et presser avec un verre bien plat pour bien tasser. Mettre au frigo.
6. Préparer les fraises (entières si elles sont petites ou en 2 si elles sont grosses)
7. Mélanger le mascarpone, le sucre glace et le sucre vanillé
8. Étaler ce mélange à la cuillère sur le fond de la tarte
   Répartir les fraises régulièrement
9. Réserver au frais
10. Régalez-vous !

Psst...

Pour les gourmands, retrouvez également deux fois par mois les recettes de l'association La *République Libre et Conviviale de Haute Gironde* sur leur page facebook !

Les bonnes recettes de notre République

Annuaire
Des entreprises

Viticulture

Château La Botte
Production et Vente de vin, Visites et dégustations, Musée d'outils anciens
90 Rte des Terres Noires 33390 CAMPUGNAN
05 57 64 71 45
blanchard@chateau-labotte.com

Château Les Maréchaux
Production et Vente de vin
91 Rte d'Hervais 33390 CAMPUGNAN
06 83 10 89 58
cht-lesmarechaux@orange.fr

Château Les Rivauderies
Production et Vente de Vin
158 Impasse Les Rivauderies
33390 CAMPUGNAN

Château Morillon
Chantal et Jean-Marie MADO, Producteurs de vins
436 Rte d'Hervais
33390 CAMPUGNAN
06 58 82 71 57
emma@chateau-morillon.com

Services

Avoir 1 grain
Coffee Truck
06 95 24 96 66
avoirungrain@gmail.com

Chenil de la forêt
Fourrière animale, Pension, Toilettage
902 Route de la Vergne
33390 CAMPUGNAN
05 57 64 73 30 - 06 07 12 17 39
chenildelaforet@orange.fr

Sono Double L
Animation soirée
06 77 93 97 47

Bâtiment

B.F.G.
Menuiseries alu et PVC
79 Route de Thibaud 33390 CAMPUGNAN
05 24 21 36 07

BST CARRELAGE
Pose carrelage
06 26 17 21 74
bstcarrelage@gmail.com

Entreprise Charles
Travaux de plâtrerie
83 Route des vignes 33390 CAMPUGNAN

Mathieu GELDER MGCI - G2L construction
Construction de maisons individuelles
Agence de Saint-Savin
9 rue Jacques Vergeron 33920 ST SAVIN
06.32.21.81.69

Services

MARTIN Sandra
Assistante maternelle
696 Rte d'Hervais 33390 CAMPUGNAN

OPTIMHOME BOUTET Guillaume
Conseiller en immobilier
06 35 17 48 30
guillaume.boutet@optimhome.com
www.boutet.optimhome.com

Entre Nous - Brigitte DELARUE
Assistante de vie aux familles
06 11 84 73 16
brigitte.delarue@hotmail.fr

Aymeric DOMIS
Kinésithérapeute
06 87 35 28 47
aymeric.domis@gmail.com

Mes Mémos à conserver

Mémo

Mairie de CAMPUGNAN

- 59 le Bourg 33390 CAMPUGNAN
- 05 57 64 71 74
- **www.campugnan.fr**
- mairie.campugnan@wanadoo.fr

HORAIRES MAIRIE

- **Lundi :** 8h00-12h00 et 13h00-19h00
- **Mardi :** 14h00-17h30
- **Mercredi :** Fermé
- **Jeudi :** 14h00-17h30
- **Vendr. :** 8h00-13h00 et 14h00-16h00

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Mes Mémos à conserver

RAPPEL : Les bruits de voisinage

Réglementés par arrêté Préfectoral du 22 juin 2016

Les travaux de **rénovation, bricolage, jardinage** réalisés par des particuliers* au moyen d'outils bruyants (tels que tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc…) **ne peuvent être effectués que** :

- **les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Les dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00**

*ces horaires concernent uniquement les particuliers

MAIRIE de CAMPUGNAN

Mémo

NUMÉROS UTILES

- Raccordement EAU
  LA SAUR - 05 81 31 85 01
- Raccordement ELECTRICITÉ
  ENEDIS - 09 69 32 18 67
- Raccordement ASSAINISSEMENT
  SIAEPA - 05 57 94 11 14
- Raccordement TELECOM.
  ORANGE - 0810 009 849
- Cartes d'identité
  Mairie de BLAYE - 05 57 42 68 68
- Conseils architecture/urbanisme
  CAUE GIRONDE - 05 56 97 81 89
- impôts
  Centre de BLAYE - 05 57 42 66 70
- Chenil intercommunal
  Trans'amis - 06 07 12 17 39
- Espace France Service
  Permanences Blaye - 05 57 42 82 72

HORAIRES ÉTÉ

HORAIRES D'OUVERTURE

PÔLE RECYCLAGE

Passage aux horaires d'été du 1er Mars au 31 Octobre

Du Lundi au Jeudi
Sans RDV
9h à 12h
14h à 18h

Vendredi & Samedi
Sur RDV

www.smicval.fr
05 57 84 74 00

smicval

COMMUNAUTE DE COMMUNES BLAYE

SERVICE JEUNESSE
Communauté de Communes de Blaye

Hello L'ÉTÉ 2022

PROGRAMME DES ACTIVITÉS JEUNESSE

11-17 ANS • DÈS LA 6ÈME

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

> Pré inscriptions du 07 au 24 juin
> Répartition les 27 et 28 juin
> Retour des autorisations et paiements du 30 juin au 07 juillet

> le lundi : 14h - 17h
> du mardi au vendredi : 10h - 17h

POINT RENCONTRE
INTERCOMMUNAL JEUNESSE

Rue du Docteur Boutin - 33390 Blaye
05.57.42.95.45 • 06.43.50.32.02
contact@prij-blaye.com

Scanne le QR Code pour télécharger le programme sur ton portable.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BLAYE

msa santé famille retraite services

Allocations Familiales Caf de la Gironde

l'acsé

Gironde LE DÉPARTEMENT

PLUi-H

L'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale

PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant programme local de l'Habitat

La Communauté de Commune de Blaye a prescrit la procédure d'élaboration du PLUi-H le **30 juin 2021.**

L'élaboration effective a débuté en janvier 2022 avec l'appui du bureau d'étude CITTANOVA.

Qu'est-ce qu'un PLUi-H?

Le PLUi est un document de planification qui analyse le fonctionnement du territoire intercommunal, identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement sur l'ensemble des communes qui le composent.

A l'échelle des habitants, ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol qui s'appliqueront lors des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire, déclarations préalables...).

Le PLUi-H viendra remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme des communes concernées. De ce fait, notre carte communale sera remise à zéro. Les zones déjà construites ne seront pas impactées mais nous ne savons pas comment les terrains vacants seront ensuite distribués.

Durant toute la procédure, des études sont menées pour comprendre et analyser les caractéristiques de chaque commune afin de les intégrer au mieux au projet global et intercommunal.

Le PLUi-H apportera des réponses qui conditionneront notre manière de vivre sur le territoire dans les années à venir.

Un registre situé à l'Espace France Service au 32 rue des Maçons à Blaye et une adresse email **plui@ccb-blaye.com**, sont également à votre disposition pour noter vos observations sur le projet.

L'élaboration du PLUi-h est donc une démarche transversale qui requiert :

- La collaboration des élus communaux des 20 communes membres,
- La concertation des habitants,
- La réflexion des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, SCOT de la Haute-Gironde, Sections régionales de la Conchyliculture, CDPENAF, DRAC, PNMEMP, SMNAM, CRPF, INAO).

La concertation permanente avec la population et les personnes publiques associées comprend entre autres :

- L'organisation de réunions publiques aux étapes clés,
- La transmission d'informations dans la presse, les bulletins municipaux, sur le site internet de la Communauté de communes, etc.,
- La mise à disposition d'un registre au siège de la Communauté de Communes sur lequel les habitants, acteurs locaux, pourront faire part de leurs remarques, avis et propositions.

Phase 1

- **Elaboration du rapport de présentation**
  Durée de réalisation : 7 mois

Phase 2

- **L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**
  Durée de réalisation : 8 mois

Phase 3

- **L'élaboration du Reglement**
  Durée de réalisation : 12 mois

Phase 4

- **L'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du Programme d'Orientations et d'Actions (POA)**
  Durée de réalisation : 12 mois

Phase 5

- **Le montage du dossier de PLUI-H, arrêt du projet, enquête publique et approbation**
  Durée de réalisation : 16 mois

Associations campugnanaises

A « la sauce » des parents
Présidente : Angie AUGUSTE
Trésorière : Aurore ROUET
Secrétaire : Audrey LUTARD

Club de l'amitié
Présidente: Claudette DAGNAS
Vice-Présidente : Henriette MAURIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorier : René MAURIN

Comité des fêtes
Présidente : Nicole GODICHAUD
Secrétaire :
Trésorier : Claudette DAGNAS

L'entente des chasseurs
Président : Jean-Claude CHAIN
Vice-Président : ERIT Dominique
Secrétaire : ARDOIN Marie-Claude
Secrétaire Adj. : MARTIN Gaëlle
Secrétaire Adj. : DUFOUR Noam
Trésorier : FORMANTIN Guy
Trésorier Adj. : CHAINTRIER Cyrille
Trésorier Adj. DAGNAS Gilbert

Pause'fitness
Présidente : Jessica Mackenzie
Trésorière : Marie Agnes GODICHAUD
Secrétaire : Nicole GODICHAUD

Sono Double L
Président : Laurent SCHNEIDER
Secrétaire/Trésorier : Ludovic PIETRZAK

Notre-Dame-de-Campugnan
Présidente : Christiane TAVERNIER
Vice-Présidente : Bernadette ROBIN
Secrétaire : Nicole GODICHAUD
Trésorière : Colette ROPERS
Trésorière Adjointe : Chantal MADO
Responsable de l'église : Yvette GUERRY
Membre d'honneur : Monsieur le Curé desservant la paroisse de Campugnan.

ON/OFF Racing Team
Président : Romain LEGER
Secrétaire :
Trésorier : Nicolas LAGARDERE

Le Souvenir Français
Président : Michel WERLE
Vice-Président : Colette WERLE
Trésorier : Martial DUMONDEL
Secrétaire :

La République Libre et Conviviale de Haute-Gironde
Président : Jean-Jacques TACHOIRE
Secrétaire : Marie-Joëlle FRUGERE
Trésorier : Franck BLANCHARD

Le conciliateur de justice

Une dispute entre voisins, peut vite tourner au conflit. Pour éviter que cela ne dégénère ou trouver une solution à un problème déjà en place, demandez conseil au conciliateur de justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

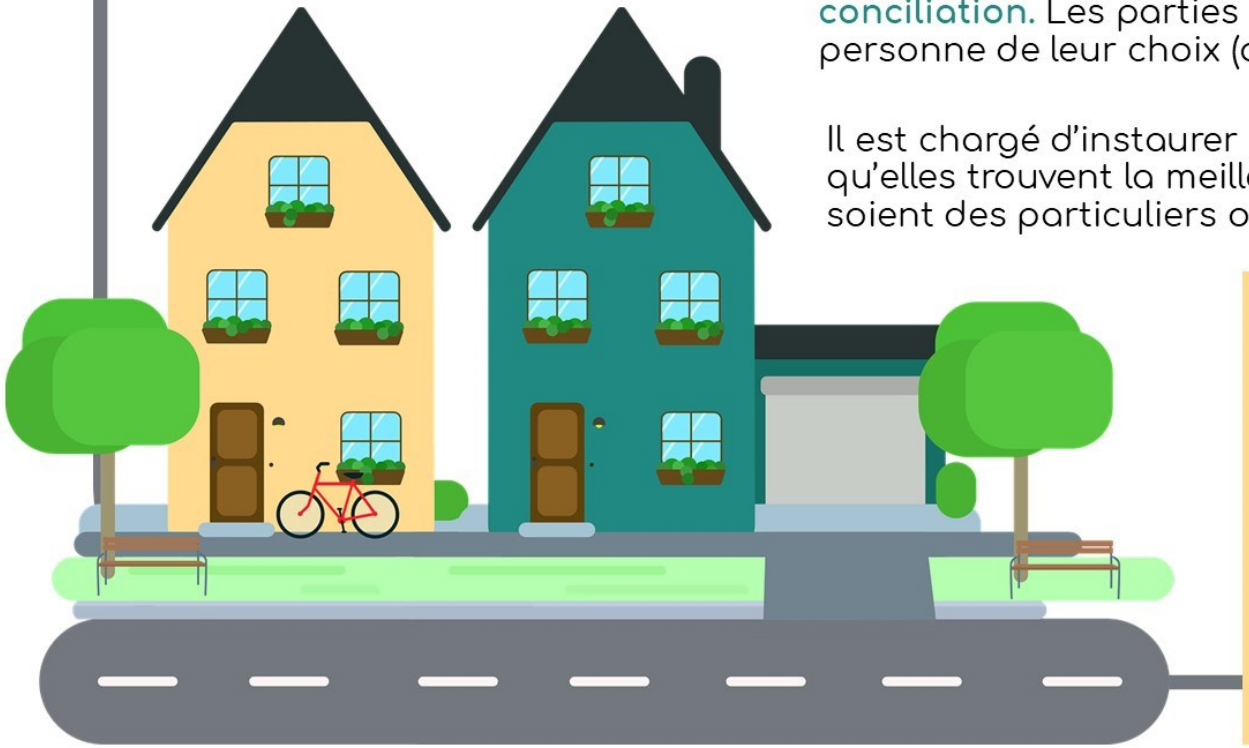

Le conciliateur de justice réunit les parties à la conciliation. Les parties peuvent être accompagnées d'une personne de leur choix (avocat, époux(se), concubin, etc.).

Il est chargé d'instaurer le dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient des particuliers ou sociétés.

Source :https://www.service-public.fr

Gérard BALCON, conciliateur de justice pour le canton de **Blaye**, peut vous aider. Ce service, qui se tient à la Mairie de Blaye, est **ouvert à tous les habitants du canton :**

Sur rendez-vous au

05 57 42 68 61

SÉANCE GRATUITE

CAMPUGNAN
derrière le city stade

1ER JUILLET VENDREDI

CINÉ plein air

Film projeté :
Disney · PIXAR
COCO

22H30
Début de séance

N'oubliez pas couverture, transat, ou chaise

19H30
OUVERTURE DU VILLAGE MEXICAIN

VENEZ DÉGUISÉS AUX COULEURS DE COCO !

- Foodtruck TROCA MEX (€)
- Buvette et gourmandises (€)
- Concours de déguisements (lots à gagner) / élection à 21h30
- Bar à tatouages (temporaires)
- Mur de dessins à remplir
- Structure gonflable

INFOS MAIRIE
05 57 64 71 74

MAIRIE de CAMPUGNAN

A LA SAUCE DES PARENTS DE CAMPUGNAN

TRADITIONAL MEXICAN FOOD TROCA MEX

ARTEC cinéma[s]

INPS : Ne pas jeter sur la voie publique